

Image not found or type unknown



Separation de personne ayant un enfant en bas age

Par **IOPPOLO**, le **05/11/2008** à **15:27**

NOUS VIVONS EN UNION LIBRE ET AVONS UN ENFANT NOUS COMPTONS NOUS SEPARER ET AFIN DE ME RAPPROCHER DE MA FAMILLE JE SOUHAITE PARTIR VIVRE A MONTPELLIER AVEC MON FILS ALORS QUE NOUS VIVONS ACTUELLEMENT A MARSEILLE. EST CE POSSIBLE?